



Association du Patronage Sainte Mélanie
Reconnue d'utilité publique

Accueil de Loisirs Vacances de PRINTEMPS 2021

Du **19 au 30 avril 2021***

A l'APSM – 19, rue Tournefort 75005 PARIS

Inscriptions jusqu'au 5 avril 2021**

Priorité aux enfants membres de l'APSM¹

Pour les enfants nés de 2006 à 2013

Encadrement : animateurs/trices et entraîneurs de l'APSM.

* hors week-end du 24/25 avril

**dans la limite des places disponibles.

Les animateurs/trices de l'APSM proposeront aux enfants des activités ludiques ou manuelles dans nos locaux. Selon le nombre d'enfants, ils pourront s'initier à d'autres sports adaptés à nos espaces de jeu ou participer à des jeux et des tournois sur la cour ou à l'intérieur. La variété de ces activités sera de mise afin que chacun s'y retrouve tout au long des vacances.

Déjeuner/Goûter : Les familles devront fournir un repas froid pour le midi ainsi qu'un goûter à leurs enfants.

Plusieurs possibilités d'inscriptions :

- A la semaine en journées complètes (option 1)
- A la semaine en demi-journées (option 3)
- A la journée complète (option 2)
- A la demi-journée (option 4)

Le BULLETIN D'INSCRIPTION et l'AUTORISATION PARENTALE

Sont à remettre avec le règlement **en même temps** à l'APSM
au plus tard le 5 avril 2021

Nombre de places limité à 12 enfants



Association du Patronage Sainte Mélanie
Reconnue d'utilité publique

Options & Tarifs*			
Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
5 journées complètes du lundi au vendredi	La journée	Les cinq ½ journées du lundi au vendredi	La ½ journée au choix
Forfait à 100€	25€ par jour	Forfait à 60€	16€ par ½ journée
+ pique-nique			

Horaires	Descriptif	Options 1 & 2	Options 3 & 4
9h00	Ouverture de l'APSM	Oui	Non
10h	Activités	Oui	Non
12h30	Pique-nique	Oui	Non
13h30	Ouverture de l'APSM	X	Oui
14h00	Activités	Oui	Oui
17h00	Gouter	Oui	Oui
17h30	fin de la journée	Oui	Oui

¹Adhésion **OBLIGATOIRE** pour les non-membres de l'APSM : 20€.

* Les inscriptions sont définitives et les paiements non remboursables en cas de désistement.



Association du Patronage Sainte Mélanie
Reconnue d'utilité publique

BULLETIN D'INSCRIPTION	
TUTEUR LEGAL	
NOM	
Prénom	
Adresse	
Email (en lettres CAPITALES)	
N° Téléphone	
ENFANT	
NOM	
Prénom	
Né(e) le	

J'inscris l'enfant cité ci-dessus l'accueil loisirs **organisé par l'APSM.**

Veuillez trouver, avec ce bulletin, la somme de :€ en règlement de sa participation



Association du Patronage Sainte Mélanie
Reconnue d'utilité publique

Jours de Participation ²						
³ Minimum 8 enfants/jour	Option 1	Option 2	Option 3		Option 4	
			Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi 19 avril						
Mardi 20 avril						
Mercredi 21 avril						
Jeudi 22 avril						
Vendredi 23 avril						
Lundi 26 avril						
Mardi 27 avril						
Mercredi 28 avril						
Jeudi 29 avril						
Vendredi 30 avril						

²Cochez les cases correspondantes

³L'APSM se réserve le droit d'annuler une ou plusieurs journées de stage s'il y avait moins de 8 participants.



Association du Patronage Sainte Mélanie
Reconnue d'utilité publique

AUTORISATIONS⁴		
J'autorise mon enfant à quitter seul(e) à partir de 12h00 ou 17h30 :	oui	non
Je n'autorise pas mon enfant à quitter seul(e) l'APSM et m'engage à venir l'y chercher au plus tard à 12h30 s'il/elle n'y déjeune pas ou à 17h30 s'il/elle y passe l'après-midi	oui	non
J'autorise la/les personne(s) suivante(s) à prendre en charge mon enfant à partir de 12h30 ou 17h30 : (NOM/Prénom)		

⁴ barrer les cases qui ne correspondent pas à vos choix.

Fait à	Date	Signature